

Néanmoins, sur cette immense étendue comprenant six cents usines, entraînant des dépenses formidables ainsi que l'achat d'immenses quantités de matériaux, il existait un système de vérification préalable introduit par M. Edwards qui permettait qu'à onze heures, tous les matins, on sache l'état des affaires tandis que le même après-midi on pouvait émettre des chèques, en vertu du système de vérification préalable protégeant tous les intérêts et ayant pour résultat une baisse énorme des frais. Ce n'est que la manière ordinaire de bien diriger les affaires.

M. GOOD: Du bon sens.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Absolument, du gros bon sens et rien d'autre; il n'y a pas de mystère là-dedans. Quand j'ai accepté, en 1910, le poste de commissaire de l'éclairage électrique de Toronto où il n'y avait pas de système de vérification préalable, je sais les changements qui se sont produits en six mois après l'établissement du système de vérification préalable, comment la direction des affaires est devenue plus facile et combien nous avons économisé cependant que le coulage était arrêté ici et là. Non seulement je demande à mon honorable ami d'étudier cette question davantage mais je vais lui demander de ne plus s'en occuper et de donner ses coudees franches à M. Edwards pour qu'il accomplisse quelque chose. Il n'y a pas de difficulté là-dedans. Si nous introduisons des théoriciens dans ce service, attendons-nous à des difficultés et à de subtiles considérations qui se traduiront dans de volumineux rapports. L'on aura quelques petites choses à examiner en France, quelques autres petites choses dans le Yukon, et de longs rapports seront préparés et présentés. Il n'est pas nécessaire de s'occuper beaucoup de cela, c'est une simple question d'affaire courante familière à quiconque organise de grandes entreprises. Ce n'est pas, je le reconnais, une vérification ordinaire. Il s'agit d'élaborer un système approprié aux grandes affaires et qui demande nécessairement de grandes aptitudes en matière d'organisation. Il nous faut au Canada la meilleure organisation possible et j'espère que mon honorable ami trouvera moyen de faire quelque chose dans ce sens.

M. GARLAND (Bow-River): Serait-ce une vérification indépendante?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Entièrement indépendante au sens que mon honorable ami l'entend, mais une vérification faite par l'administration. L'honorable député se rendra compte que le système de vérification adopté par les grandes institutions est inter-

[L'hon. sir Henry Drayton.]

dépendant mais le personnel vérificateur diffère du personnel responsable des dépenses. Le personnel du bureau de l'auditeur est entièrement distinct du personnel administratif du ministre.

M. GARLAND (Bow-River): Quelle est la méthode actuelle?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Actuellement, nous avons une comptabilité distincte dans chaque département. Chaque département a sa série de livres et un auditeur.

M. GARLAND (Bow-River): Je fais allusion au département des Finances.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Le département des Finances actuellement n'a pour ainsi dire pas de vérification. A part la vérification faite par le département lui-même, il y a la vérification générale, et les honorables membres savent qu'elle est plutôt tardive.

L'hon. M. ROBB: Le département lui-même a son système complet de vérification.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Le département fait sa propre vérification. Je ne critique pas la vérification du département des Finances, autant que je sache sa méthode est bonne. Une fois cependant, nous avons eu des ennuis de ce côté-là, et j'ai dû ordonner certaines enquêtes peu agréables à faire, puisqu'il m'a fallu instituer des procédures contre un certain fonctionnaire qui a été condamné au pénitencier.

M. GARLAND (Bow-River): Un seul?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'oublie ce qui est arrivé à un autre. Etant donné cependant le travail énorme et le nombre immense d'obligations émises, coupons d'intérêts, et le reste, le résultat était très satisfaisant. Je n'ai rien à dire à mon honorable ami M. Robb relativement à son ministère, mais le système devrait être modernisé. Le ministre dit que la commission a fait d'excellent travail, et je crois que la Chambre devrait être mise au courant de tout ce qui peut être connu. Je comprends que des rapports ont été faits, mais j'ignore s'ils ont été déposés sur le bureau de la Chambre. En tout cas, je crois qu'ils devraient l'être afin que la Chambre en prenne connaissance. Sans en être sûr, il me semble avoir entendu dire qu'il existe un rapport sur les commissions du port de Montréal et de Québec et des propositions spéciales à ce sujet, et aussi relativement à la commission du port de Vancouver et aux chemins de fer nationaux canadiens. Il est surtout essentiel, à mon sens, que la Trésorerie qui finance les chemins de fer na-